



# Voici le Fonds de crédit privé à intervalle Mackenzie Northleaf

**Mackenzie présente aux investisseurs de détail un nouveau monde d'occasions de placement offrant la possibilité d'améliorer la diversification ainsi que les caractéristiques de rendement de leurs portefeuilles.**

Alors que les investisseurs institutionnels et les investisseurs à valeur élevée ont adopté les marchés privés, l'investissement de détail continue de tirer de l'arrière en raison de son accessibilité limitée. L'investisseur moyen n'est pas en mesure d'acheter des fonds privés qui ne sont pas offerts au grand public et les fonds communs de placement traditionnels peuvent investir tout au plus 10 % de leur actif dans des placements non liquides.

Nous sommes fiers de lancer le Fonds de crédit privé à intervalle Mackenzie Northleaf, le premier fonds à intervalle offert au Canada. Le fonds propose une exposition au crédit privé dans un véhicule accessible à tous les investisseurs.

## Que sont les fonds à intervalle ?

Les fonds à intervalle sont des fonds qui proposent continuellement des titres en fonction de leur valeur liquidative (VL) courante, tout en faisant des offres de rachat périodiques (mensuelles, trimestrielles ou annuelles) (semblables à des rachats). Dans les années 1990, des réformes réglementaires aux États-Unis, où ils sont régis par l'Investment Company Act of 1940, ont rendu possible les fonds à intervalle.

En général, les fonds à intervalle proposent de racheter jusqu'à 5 % ou plus des titres en circulation en utilisant des actifs liquides. Si les demandes de rachat dépassent la limite prédéterminée d'un fonds, les rachats sont attribués aux investisseurs demandeurs

au prorata. L'objectif de la limite de rachat est de réduire la vente forcée d'actifs illiquides à des prix non souhaitables dans l'intérêt et pour la protection des investisseurs restants.

Les fonds à intervalle permettent aux investisseurs de détail d'obtenir l'accès à une combinaison attrayante de stratégies d'investissement liquides et illiquides, parce qu'ils ne sont pas liés par l'obligation de fournir une option de rachat quotidien. Toutefois, en raison de ces restrictions sur les rachats, les fonds à intervalle conviennent uniquement aux investisseurs dont l'horizon de placement est à long terme et qui sont à l'aise avec une liquidité limitée.

“Le Fonds de crédit privé à intervalle Mackenzie Northleaf est un fonds de placement non rachetable offert au moyen d'un prospectus simplifié et d'un aperçu du fonds.”



## Rendre le crédit privé accessible

Inspirés des fonds à intervalle américains, le Fonds de crédit privé à intervalle Mackenzie Northleaf (FCPIMN) est un fonds de placement non rachetable offert au moyen d'un prospectus simplifié et d'un aperçu du fonds. Étant donné que le FCPIMN sera exploité comme un fonds à intervalle, il effectuera des offres de rachat trimestrielles pour 5 % des parts en circulation du fonds à la valeur liquidative. Le FCPIMN cherche à obtenir des rendements corrigés du risque attrayants axés sur le revenu, principalement par une exposition à des instruments et des titres de crédit privés et publics à l'échelle mondiale. Le crédit privé consiste en un financement par emprunt accordé aux entreprises par des institutions non bancaires. L'emprunteur peut être une société ouverte ou fermée ayant besoin de financement pour une acquisition stratégique, sa croissance interne et l'optimisation de son bilan. Pour de plus amples détails sur le crédit privé, veuillez consulter [Votre guide de l'investissement dans le crédit privé](#).

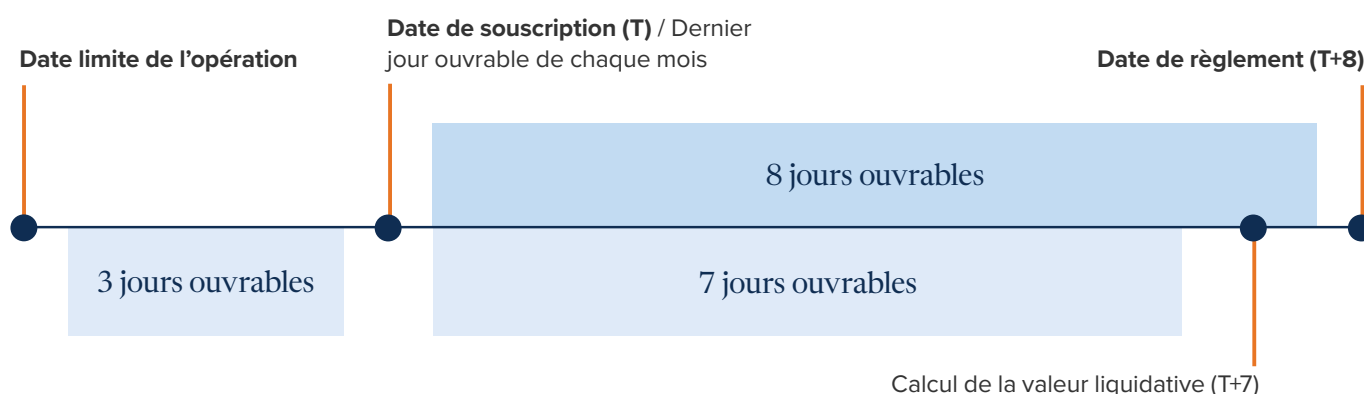
Le FCPIMN obtiendra une exposition au crédit privé en investissant dans le Northleaf Senior Private Credit Fund (NSPC) ou le Northleaf Senior Private Credit Levered Fund (NSPC-L), ou dans les deux. Le NSPC et le NSPC-L se concentrent sur les prêts garantis de premier rang, principalement pour financer des sociétés de capital-investissement de taille intermédiaire de différents secteurs. Le NSPC-L utilise l'effet de levier pour augmenter l'exposition au crédit privé. Le fonds conservera son volet de liquidités en investissant dans des FNB de revenu fixe Mackenzie qui proposent une exposition aux titres publics et à d'autres titres de créance.

## Comment les acheter

Alors que les parts de fonds communs de placement traditionnels peuvent être achetées quotidiennement, les parts du FCPIMN ne peuvent être achetées que sur une base mensuelle à la valeur liquidative. Les achats sont traités le dernier jour ouvrable du mois (date de souscription) et Mackenzie doit recevoir les ordres au moins trois jours ouvrables (date limite de l'opération) avant la date de souscription pertinente.

### Les trois dates distinctes pour les achats sont les suivantes :

- **Date limite de l'opération** : Le dernier jour où Mackenzie peut recevoir les souscriptions pour qu'elles soient acceptées pour une date de souscription donnée.
- **Date de souscription** : La valeur liquidative de la souscription sera calculée le dernier jour ouvrable de chaque mois.
- **Date de règlement** : Le jour où les parts sont émises aux investisseurs.



## Rachats

Afin d'offrir une certaine liquidité aux porteurs de parts, le FCIMN effectuera des offres de rachat trimestrielles (qui sont en réalité semblables à des rachats ordinaires de parts) pour 5 % des parts en circulation à la valeur liquidative. Si les demandes de rachat dépassent la limite de rachat du FCIMN, les rachats seront attribués aux investisseurs au prorata. Ainsi, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs parts au moment où ils le veulent ou dans la quantité souhaitée.

### Il existe quatre dates distinctes pour les rachats :

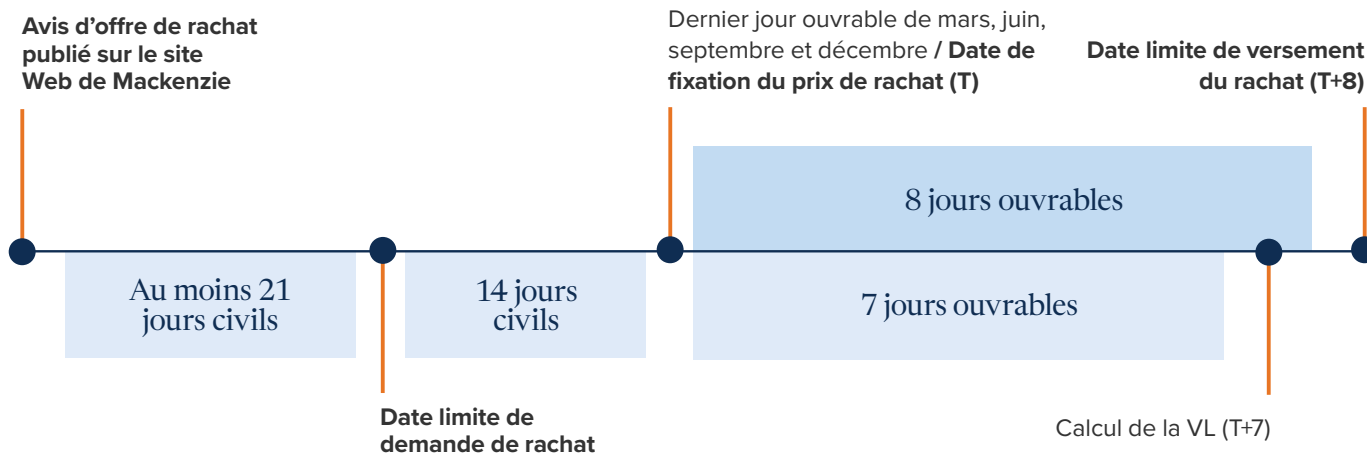
- **Avis d'offre de rachat :** La date à laquelle les titulaires de parts sont informés d'une offre de rachat pour une date de fixation du prix de rachat précise au moyen d'un avis d'offre de rachat affiché sur le site Web de Mackenzie.
- **Date limite de demande de rachat :** La dernière date à laquelle l'ordre électronique de rachat doit être placé sur Fundserv et reçu par Mackenzie pour une date de fixation du prix de rachat précise.
- **Date de fixation du prix de rachat :** La valeur liquidative du rachat sera calculée en date du dernier jour ouvrable de chaque trimestre.
- **Date limite de versement du rachat :** Le jour où le produit du rachat est versé aux investisseurs.

## Avantages potentiels

Le crédit privé est un univers diversifié avec des stratégies qui vont de celles axées principalement sur la préservation du capital et la stabilité du revenu, à d'autres ayant des objectifs de rendement plus dynamiques. Les investisseurs choisissent généralement le crédit privé pour son rendement amélioré ou son potentiel de rendement total par rapport aux titres à revenu fixe cotés en bourse.

Les prêts de crédit privé sont généralement émis avec des paiements à taux variables, qui bénéficient d'un environnement de hausse des taux, ce qui peut apporter des avantages de diversification considérables à un portefeuille multi-actifs global détenant aussi des investissements en obligations traditionnelles, qui ont tendance à sous-performer lorsque les taux augmentent.

Étant donné que les prêts de crédit privé ne sont pas négociés fréquemment, les prêteurs obtiennent généralement un rendement supérieur à celui que le prêt offrirait s'il était plus facile à négocier. Cette prime d'illiquidité peut améliorer le rendement global pour les investisseurs ayant un horizon temporel à plus long terme.





## Risques potentiels

Le FCPIMN propose de racheter tous les trimestres 5 % des parts en circulation à la valeur liquidative. Ainsi, la liquidité n'est pas garantie ni aussi facilement disponible qu'avec des solutions d'investissement comme les fonds communs de placement ou les FNB qui proposent une liquidité quotidienne ou intrajournalière. La liquidité restreinte du fonds s'explique par la nature des investissements en crédit privé du FCPIMN.

Quels que soient les résultats du FCPIMN, rien ne garantit que les investisseurs seront en mesure de vendre autant de parts qu'ils le souhaitent dans le cadre d'une offre de rachat trimestrielle, car le nombre de parts remises par les

investisseurs dans le cadre d'un rachat peut dépasser le nombre de parts que le FCPIMN a offert de racheter.

Comme mentionné ci-dessus, si une offre de rachat est sursouscrite, le fonds rachètera les parts remises de façon proportionnelle, ce qui signifie qu'une partie, mais pas la totalité, de la demande de rachat sera satisfaite. Les porteurs de parts devront attendre les périodes d'offre de rachat suivantes pour que le reste de leur demande soit satisfaite. Pour ces raisons, le FCPIMN convient mieux aux investisseurs ayant un horizon temporel à plus long terme et qui sont à l'aise avec une liquidité limitée.

## Comparaison des structures de produits

Il existe plusieurs distinctions et ressemblances entre le Fonds de crédit privé à intervalle Mackenzie Northleaf, les fonds communs de placement traditionnels et les fonds à offre privée proposés au moyen d'une notice d'offre. Ces différences et ressemblances sont présentées ci-dessous :

	Fonds commun de placement traditionnel	FCPIMN	Fonds à offre privée
Notice d'offre	Prospectus simplifié	Prospectus simplifié	Notice d'offre
Types d'investisseurs	Investisseurs de détail	Investisseurs de détail	Investisseurs accrédités
Période d'offre	Continue	Continue	Continue ou fermée
Coté en bourse	Non	Non	Non
Modèle de tarification	Valeur liquidative	Valeur liquidative	Valeur liquidative
Fréquence d'évaluation	Quotidienne	Hebdomadaire (à titre indicatif) Mensuelle (transactionnelle)	Habituellement mensuelle ou trimestrielle
Fréquence de souscription	Quotidienne	Mensuelle	Habituellement mensuelle ou trimestrielle
Entente de souscription	S.O.	S.O.	Exigée
Fréquence de rachat	Quotidienne	Trimestrielle	Habituellement mensuelle ou trimestrielle
Limite de rachat	S.O.	Jusqu'à 5 % de la valeur liquidative	Habituellement de 5 à 20 % de la valeur liquidative
Formulaire de rachat	S.O.	S.O.	Habituellement exigé
Période de règlement	T+2	T+8 (à partir de la date de souscription et de fixation du prix de rachat)	Variable, mais peut correspondre à +30 jours
Durée de placement minimum	S.O. (sous réserve des politiques de négociation à court terme)	Les parts peuvent être rachetées trimestriellement.	Peut comporter des périodes d'immobilisations fermes, pendant lesquelles les parts ne peuvent être rachetées avant certaines périodes de détention ou des périodes d'immobilisation souples pendant lesquelles les parts peuvent être rachetées moyennant une certaine pénalité financière (frais de rachat anticipé)
Investissement initial minimum	Habituellement 500 \$	5 000 \$	Investisseur accrédité : Variable, mais habituellement 5 000 \$ - 25 000 \$ Investisseur non accrédité : 150 000 \$
Investissement minimum subséquent	Habituellement 25 \$ – 50 \$	500 \$	Habituellement plus élevé que pour un fonds commun de placement
Restriction sur les actifs illiquides	Jusqu'à 10 %	35 % – 65 % (cible), avec un tampon jusqu'à 90 %	S.O.



---

## Pour en savoir plus au sujet du **Fonds de crédit privé à intervalle Mackenzie Northleaf**, veuillez communiquer avec équipe des ventes de Placements Mackenzie.

L'investisseur doit déterminer avec soin si sa situation financière et ses objectifs de placement s'accordent avec un placement dans le fonds. Ce fonds est un fonds de placement non remboursable offert en permanence et structuré comme «fonds à intervalle». Le fonds investira surtout dans i) des instruments de crédit privé illiquides indirectement par le biais de placements dans des fonds de crédit privé de Northleaf et ii) dans des titres publics et autres titres de créance indirectement par le biais de placements dans des fonds négociés en bourse. En raison de la nature non liquide des actifs privés, le fonds sera soumis à une période de démarrage qui devrait durer plusieurs mois, ce qui signifie que l'exposition aux actifs publics sera plus élevée (et l'exposition aux actifs privés sera plus faible) que celle indiquée par toute répartition d'actifs cible.

Les fonds à intervalle se distinguent des fonds communs de placement en ce sens que les investisseurs n'ont pas le droit de racheter leurs parts sur une base régulière et fréquente. Le prospectus comprend des renseignements supplémentaires à propos des objectifs de placement et des modalités d'un investissement dans le fonds (y compris les frais) et comprend aussi des renseignements fiscaux et des divulgations relatifs au risque qui sont importants pour toute décision d'investissement concernant le fonds. Un placement dans le fonds convient uniquement aux investisseurs à long terme qui peuvent assumer les risques associés à la liquidité limitée des parts. Un placement dans le fonds ne se veut pas un programme d'investissement complet. Les investisseurs devraient consulter leur conseiller afin d'évaluer la convenance et la répartition appropriée du fonds pour leur portefeuille. Ce document ne vise aucunement à donner un avis juridique ou fiscal ni des conseils en matière de placement ou autre. Les investisseurs potentiels doivent consulter leurs propres conseillers à propos des conséquences financières, juridiques et fiscales de tout investissement. Le fonds est uniquement disponible par l'intermédiaire de courtiers/ conseillers inscrits auprès de l'OCRCVM.

Les placements dans les fonds peuvent donner lieu à des commissions de vente et de suivi, ainsi qu'à des frais de gestion et autres. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds ne sont pas des placements garantis, leur valeur varie fréquemment et leur rendement antérieur peut ne pas se reproduire.

Le contenu de ce document (y compris les renseignements, les commentaires, les opinions, les recommandations, les descriptions ou les références à un produit ou à un titre) ne doit pas être interprété comme des conseils en matière de placement, une offre de vente, ni une sollicitation en vue d'obtenir une offre d'achat ou une marque de confiance ou une recommandation à l'égard d'une entité ou d'un titre qui y est mentionné. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.